

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée du 21 mai 2026

Le jeudi 21 mai 2026 s'est tenue la réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie,

sous la Présidence de **Monsieur Moussa Iboun CONTE**, Membre dudit comité.

- **M. Mamadou DIABY** : Bonjour tout le monde, nous allons commencer notre réunion qui sera présidée par Monsieur CONTE, le président et le Vice-président du Comité de Pilotage étant hors du pays. Je vais donc passer la parole au président de séance pour l'ouverture des travaux.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Bonjour, Chers collègues pour votre présence à cette réunion du Comité de Pilotage. L'ordre du jour proposé est le suivant :
 - 1- **Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 09 avril 2026 ;**
 - 2- **Examen et leçons à tirer des résultats de la validation 2025 de la Guinée ;**
 - 3- **Divers.**
- « **Le projet d'ordre du jour est adopté** »
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Je vais passer la parole à Monsieur DIABY pour la lecture du résumé du PV de la réunion du Comité du Pilotage du 09 avril 2026.

1 / Lecture du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 09 avril 2026.

- **M. Mamadou DIABY** : « *Lecture du résumé du PV de la réunion du Comité de Pilotage du 09 avril 2026* ».
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Vous venez d'entendre la lecture du résumé du PV de la dernière réunion du GMP ; s'il n'y a pas d'amendement particulier, nous allons l'adopter par acclamation.
- « *Le PV de la réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée du 09 avril 2026 est adopté* ».

- **M. Moussa Iboun CONTE** : Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.

2/ Examen et leçons à tirer des résultats de la validation 2025 de la Guinée

- **M. Mamadou DIABY** : Nous allons donner la parole à Madame Fatoumata KANTE qui est la Présidente de la Commission ad hoc de la validation.
- **Madame Fatoumata KANTE** : Effectivement la Commission ad hoc de suivi de la validation s'était réunie hier mercredi dans la salle de réunion du Secrétariat Exécutif de l'ITIE avec pour un seul point à l'ordre du jour, les résultats de la validation de la Guinée. Je vais passer la parole à Monsieur SYLLA René Maurice qui va nous lire les résultats des travaux issus de cette réunion.
- **M. René-Maurice SYLLA** : « *Lecture du Procès-verbal de la réunion* »
- **Madame Fatoumata KANTE** : Merci Monsieur SYLLA pour ce compte rendu. Avant de passer la parole aux membres du Comité de Pilotage, je vais de demander aux membres de la commission s'ils n'ont pas d'amendements à apporter sur ce compte rendu ?
- **M. Karamo WAGUE** : J'aurais souhaité qu'il rajoute certains points sur l'environnement tels que les dépenses d'investissements, les pénalités environnementales, le fonds environnemental (FECAN).
- **M. Oumar Kanah DIALLO** : Je remercie le rapporteur pour ce compte rendu fidèle. J'ai seulement une recommandation et quelques souhaits à formuler. D'abord que la présidente de la commission lise la décision de la validation pour l'ensemble des membres présents, pour qu'ensemble on débattenne de certains points importants. Deuxièmement, qu'on ne se limite pas seulement à faire la présentation d'une décision aussi importante entre nous, mais qu'on organise une grande cérémonie de présentation de la décision de validation de la Guinée d'une façon très solennelle avec la présence des hautes autorités du pays. Troisième point que les premiers responsables de notre comité se fassent représenter par un membre de leur service lorsqu'ils sont empêchés, qui pourrait leur faire le compte-rendu, en plus du briefing du Secrétaire Exécutif.

- **M. Mamadou DIABY** : J'ai échangé avec Monsieur Bimbiriko, il est au Foutah mais il est représenté par Monsieur CONTE du BSD. Quelques absences sont justifiées par l'organisation à la même heure d'un Atelier organisé par la Chambres des Mines de Guinée.
- **Madame Fatoumata KANTE** : « **relecture de la décision du CA relative à la validation de la Guinée** ». Je vais donner la Parole à Monsieur SOUMAH pour qu'il nous fasse la lecture des points que nous avons débattus en commission hier.
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : « *Lecture des points débattus en commission* ». De tous ces points celui qui a négativement joué sur la notation de la Guinée c'est l'Exigence 1.3, l'engagement de la société civile. Le constat est que la société civile subit une restriction sur certaines de leurs activités.
- **M. Mamadou DIABY** : le sujet est tellement important que ce matin ceux qui ont suivi France Inter, le sujet sur la restriction de la société civile était à la une. Nous, de notre côté, nous avons déjà commencé à distribuer les copies de la décision de la validation aux Autorités compétentes telles que les membres du Conseil de Supervision. Nous allons rencontrer le MATD pour savoir comment sont traités les dossiers d'obtention des agréments des ONGs. La société civile du GMP devrait envisager une rencontre avec la société civile élargie pour une meilleure information de celle-ci.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Je pense qu'on doit lister toute cette information en cascade à commencer par le GMP, le Conseil de Supervision et le Comité Stratégique. Si toutes ces voies de recours n'aboutissent pas on organise un point de presse pour informer l'opinion nationale et internationale.
- **M. Mamadou DIABY** : J'avoue que globalement la note est bonne. La dernière fois on a été évalué à partir de la Norme 2019 ; cette fois-ci c'est la Norme 2023 qui est encore beaucoup plus contraignante. Ce qui reste claire l'exigence 1.3 est quand même une réalité dans notre pays. Je pense que si la société civile réagit à ce niveau cela pourrait créer un meilleur climat de compréhension

- **M. Mamadou Saliou DIALLO** du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) : C'est une incompréhension sinon, c'est pour le bien de la population que le MATD a pris ses précautions pour éviter les désordres, les interventions disparates de certains citoyens qui pouvaient venir dans une localité sans qu'aucune autorité soit informée. Nous, en tant que MATD, on est tenu de mettre de l'ordre pour mieux administrer, savoir ce que chacun doit faire pour une synergie des actions sur le terrain. Pour les ordres de mission, le service qui les observe ne retarde pas, il enregistre puis scanne l'ordre de mission aussitôt la copie est envoyée dans la localité concernée pour que celle-ci prenne des dispositions de sécurité. Concernant les agréments, il faut reconnaître que beaucoup d'ONGs ne sont pas à jour ou en règle c'est pourquoi le Ministère a initié l'évaluation institutionnelle des ONGs, on attend donc les conclusions de l'évaluation.
- **Mme Nèntébou BARRY** : Cette restriction administrative et opérationnelle perdure depuis 2018. Dans une localité nous avons perdu tout une journée parce que on a pas fait enregistrer l'ordre de mission par le MATD. La même chose s'est produite en 2025 dans la même localité où on est resté jusqu'à 14h pour démarrer nos activités.
- **M. Karamo WAGUE** : L'ITIE-Guinée doit s'inscrire dans la dynamique de l'atteinte des objectifs de la Norme. Toutes les difficultés liées à cela nous interpellent. Il faudrait qu'on explique à nos autorités l'enjeu lié à l'atteinte de cet objectif. Si on dit à toutes les ONGs de faire viser leurs ordres de mission au MATD, il y a un handicap que nous connaissons tous et on est limité dans le temps parce que ce point doit être corrigé dans six mois.
- **M. Sékou Oumar Ly DIALLO** : Je crois qu'il faut commencer par sensibiliser le Ministre des Mines et de la Géologie. C'est à lui de résoudre ce problème qui est au-dessus de nos têtes. Il faut éviter que les Autorités disent qu'on fait de l'ingérence.
- **Mme Fatoumata KANTE** : Toujours sur l'exigence 1.3 sur l'engagement de la société civile, on avait proposé en commission de créer des petits groupes qui doivent suivre les actions suivant la cartographie des institutions identifiées.

- **M. Amadou BAH :** Merci à monsieur Mamadou Saliou DIALLO pour sa tentative d'explication, mais toujours est-il qu'il y a restriction en tant que tel. Lisez le protocole de participation de la société civile, il est dit qu'aucune restriction administrative ou politique ne doit être imposée aux organisations de la société civile. Une ONG qui est basée N'zérékoré, est-ce qu'elle doit venir jusqu'à Conakry pour faire enregistrer son ordre de mission pour aller exercer à Lola ? ce n'est pas logique ! Aucune loi ne le dit. C'est une mesure politique qui entrave le fonctionnement des ONGs. C'est un problème qu'il faut résoudre on est tous conscients de cela.
- **M. Mohamed Lamine SOUMAH :** Je crois que c'est un problème qui surpasse notre ami du MATD.
- **Visite de Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie :** « lecture du résumé de la décision du C.A de l'ITIE sur la validation de la Guinée ».
- **Monsieur le Ministre Bouna SYLLA :** Je vous félicite au nom du MMG et de tout le Gouvernement. Veuillez me déposer une copie de la décision. Je suis désolé de ne pas rester longtemps car je suis attendu à la Présidence pour une réunion. Bonne poursuite des travaux je vous remercie.
- **Mme Fatoumata KANTE :** Est-ce que vous validez les propositions qui ont été faites par la commission ad hoc puis amendé par le Comité de Pilotage ?
- **Les propositions sont les suivantes :**
 - Faire la cartographie de toutes les structures qui peuvent être impliquées dans la résolution de tous les problèmes qui entravent l'application correcte de l'exigence 1.3 : Engagement de la société civile dans le but d'éradiquer toutes les formes de restriction de la société civile ;
 - Envoyer la copie de la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE sur la validation de la Guinée dont la note globale est de 73'5 sur 100 points à toutes les structures décisionnelles à savoir le Comité de Pilotage, la Primature, le Comité Stratégique et la Présidence de la République ;

- Les représentants de la société civile au Comité de Pilotage devraient profiter de la réunion du Conseil de Supervision pour interpeler le Premier Ministre sur la restriction dont elle fait l'objet ;
 - Organiser une grande cérémonie de publication des résultats de la validation de la Guinée. Faire en sorte qu'elle soit présidée par le Premier Ministre ;
 - Le groupe de la société civile qui siège au Comité de Pilotage devrait organiser une rencontre élargie aux autres membres de la société civile évoluant ou non dans le secteur minier pour qu'ensemble ils trouvent la stratégie adéquate pour mieux communiquer sur leur restriction ;
 - Pour faciliter l'obtention des agréments par les Organisations de la Société civile, rencontrer les cadres compétents du MATD ou poser le problème au Ministre des Mines et de la Géologie pour qu'il recommande les ONGs intervenant dans les mines à obtenir facilement leurs agréments ;
 - Relancer le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie sur le dossier de la propriété Effective ;
 - Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée devrait travailler avec les cadres du Ministère de l'environnement et du Développement Durable pour finaliser les TDR sur les émissions des gaz à effet de serre produits par les Sociétés Minières ;
 - Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée doit également reprendre l'intitulé de l'Atelier concernant les cadres du BEQ (Bureau des Evaluations Quantité) du MMG ;
- « Les propositions de la Commission ad hoc sont validées par acclamation »
- **Mme Fatoumata KANTE :** Il s'agira maintenant ensemble d'élaborer un programme pour le suivi de toutes les recommandations qui ont été faites. Je passe maintenant la parole au président de séance, M. CONTE.
 - **M. Moussa Iboun CONTE :** Merci madame la présidente de la commission. On va retenir votre commission pour continuer les travaux parce que vous avez fait un excellent travail. C'est aux membres de la commission de fixer

une date pour votre prochaine rencontre et nous Comité de Pilotage nous allons l'adopter

- « La Commission retient la date du mercredi 03 juin 2026 pour sa prochaine réunion ».

3/ Divers :

- **M. Mamadou DIABY** : Il y a une mission du Secrétariat International qui séjournera du 30 mai au 06 juin 2026, conduite par son Directeur Exécutif Adjoint du Secrétariat International de l'ITIE. Nous sommes en train de prendre les dispositions pour que des rencontres avec certaines Autorités soient possibles.
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : Je voudrais rappeler que la conférence mondiale de l'ITIE c'est ce mois de juin 2026.
- **M. Mamadou DIABY** : Nous venons de recevoir une correspondance que la conférence est reportée au mois d'octobre 2026 à Bruxelles.
- **M. Amadou BAH** : Je propose qu'on mette en place une commission qui va s'occuper de l'organisation de la participation de la Guinée à la conférence mondiale qui va prendre en compte tous les aspects techniques, logistiques et la qualité de la représentation.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Monsieur SOUMAH, Madame KANTE et Monsieur BAH, comme vous avez déjà participé à plusieurs fora, retrouvez-vous pour nous faire des propositions techniques. On va joindre à ce groupe Monsieur Kanah. Il faut tenir compte du contexte du pays, prenez contact avec le Secrétaire Général qui est membre du Comité Stratégique du Projet SIMANDOU. C'est aussi une façon de vendre le projet Simandou. Je vous remercie le séance est levée.

CONCLUSION : Au terme de ses travaux, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité a approuvé le Procès-verbal de sa réunion du 09 avril 2026 ;

- 2) Le Comité note que le résultat global de la validation est « Bon » suivant la notation du Conseil d'Administration de l'ITIE qui est de 73,5 points sur 100. Il félicite toutes les parties prenantes.
- 3) Le Comité invite la Commission ad hoc de validation à poursuivre sa mission en passant en revue les exigences qui sont à corriger en vue d'améliorer le score à l'avenir.
- 4) Le Comité valide les propositions de la Commission ad hoc de validation et l'invite à se retrouver le 03 juin 2026 en vue d'élaborer un plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues de la validation.

Conakry, le 02 juin 2026

Le Rapporteur



Mamadou DIABY

Le Président de séance



Moussa Iboun CONTE

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

DATE : JEUDI 21 MAI 2026

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIE-GUINEE)

SECRETARIAT EXECUTIF

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

LIEU : MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 09 Avril 2026;
2. Examen et leçon à tirer des résultats de la Validation 2025 de la Guinée ;
3. Divers.

N°	Prénoms et Noms	Fonction / Service	N° Téléphone	E-mail
1	Aboubacar KOUROUMA	Président du CP/SG/MMG	620 438 485	sg@mines.gov.gn
2	Dr Mamoudou TOURE	Secrétaire Général / MEFP	623 059 138	sg@mefp.gov.gn
3	Mamadou DIABY	Secrétaire Exécutif ITIE-GUINEE	628 593 062	diabytie@yahoo.fr
4	Fatoumata KANTE	Porte Parole Collège OSC	621 175 015	atamoutaifkant@gmail.com
5	Moussa Iboun CONTE	PCQVP / GUINEE	664 544 554	contnoussaioun@gmail.com
6	H. Aicha BARRY	Société Civile	626 995 635	ceconfore@yahoo.fr

7	Sayon	BERETE	Coordinatrice WIN	622 069 522	fatisek6@gmail.com
8	Elhadj Cheick	KEITA	Expert Comptable / OECCA G	664 212 892	cheickkeita295@gmail.com
9	Oumar Kanah	DIALLO	Societe Civile	622 404 142	okanahdiallo77@gmail.com
10	Hassan II	DIALLO	SG / C S	664 249 957	hassan.banora1@gmail.com
11	Elhadj Thierno Shita	DIALLO	ONIGEM	622 691 469	thiernoshitadiallo@yahoo.fr
12	Mamadou Salioou	DIALLO	MATD	622 274 996	madliou10@yahoo.fr
13	Mory Fode	CONTE	BSD / MMG	622 339 090	moryfode70@gmail.com
14	Karamo	WAGUE	ING. CPDM	622 345 063	kbintou2014@gmail.com
15	Kaba	KEITA	Conseiller Maitre Cour des Comptes	622 448 414	kabakeita5@gmail.com
16	Nentebou	BARRY	ONG C-DEV	628 717 976	nentebou@yahoo.fr
17	Mamadou Lamarana	BARY	PCQVP / GUINEE	620 053 336	malamarana931@gmail.com
18	Mohamed Sheick	TOURE	Analyst EA/ RiotTinto	610 400 759	imohamedsheick.toure@riottinto.com
19	Mamadou	DOUMBOUTY	MEDD	622 426 446	maddoumb83@gmail.com
20	Mamadou Malal	SOW	RAJGUI	628 025 690	mamadoumalalsow1@gmail.com
21	Amadou	BAH	College OSC	622 825 850	bahamadouboss@gmail.com
22	Fode Kabele	CAMARA	Specialiste Conformite SMD	626 046 805	fode.camara@nordgold.com
23	Saa Raymond	Yombouno	Charger Plaidoyer C-DEV	622 560 351	yombouno351988@gmail.com
24	Mohamed Lamine	SOUMAH	ANLC	621 175 950	med83mines@gmail.com
25	Sekou Oumar Ly	DIALLO	College OSC	620 189 463	

26	Ismael N'falla	NABE	Consultant	622 212 113	iffb48nabe@gmail.com
27	Abdoulaye	SOUMAH	RPM / Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 266 194	absoumah69@gmail.fr
28	René Maurice	SYLLA	RSE / Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	628 934 466	renemauresylla@gmail.com
29	Patrice Kowo	ONIVOGUI	SE/ITIE-GUINEE	623 974 417	patriceonivogui1@yahoo.fr
30	Mamadou Moussa	SIDIBE	Assistant Financier/SE/ITIE-GUINEE	622 916 389	sidibetie@gmail.com
31	Ibrahima	BANGOURA	Responsable Service Informatique	626 888 967	bibrahima11@gmail.com
32	Arsene Eugene	DAMBA	SE/ITIE-GUINEE	620 587 508	
33	Nimatoulaye	BARRY	SE/ITIE-GUINEE		
34	Koyagbe	SOUMAORO	Assistante SE/ITIE-GUINEE	628 365 252	
35	Kadiatou	BANGOURA	MMG	622 110 579	